

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
INDUSTRIAL PRODUCTS GROUP
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
AQUEOUS NB**

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant Dégraissant

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
800/537-8990
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX

| NO. CAS | % W | NOM(S) CHIMIQUE(S) | VLE | | | DL50 | CL50 |
|------------|-----|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------|----------------|
| | | | MPT mg/m ³ | LECT mg/m ³ | Plafond mg/m ³ | | |
| 68439-46-3 | 1-5 | Alcool d'éthoxylate | ---- | Non établies | ---- | Non disponible | Non disponible |
| 29911-27-1 | 1-5 | Dipropylène-glycol éther n-propyle | ---- | Non établies | ---- | Non disponible | Non disponible |
| 7758-29-4 | 1-5 | Tripolyphosphate de sodium | ---- | Non établies | ---- | Non disponible | Non disponible |
| 1300-72-7 | 1-5 | Xylènesulfonate de sodium | ---- | Non établies | ---- | Non disponible | Non disponible |
| 34398-01-1 | 1-5 | Alcool d'éthoxylate | ---- | Non établies | ---- | Non disponible | Non disponible |
| 1310-73-2 | 1-5 | Hydroxyde de sodium | 2 | ---- | ---- | Non disponible | Non disponible |

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

| | | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| POINT D'ÉBULLITION 100°C (212°F) | DENSITÉ (H₂O = 1) 1,04 | % DE SOLIDE SUR LA MASSE 5-10 |
| PRESSION DE LA VAPEUR Non établie | TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1 | POINT DE CONGÉLATION Non disponible |
| DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établie | APPARENCE ET ODEUR Liquide transparent, à faible odeur de solvant | SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète |
| pH 11,7-12,3 | COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible | SEUIL DE L'ODEUR Non disponible |
| | | ÉTAT PHYSIQUE Gaz_ Liquide <u>X</u> Solide_ |

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| POINT D'ÉCLAIR > 100°C (212°F) | MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56 | LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établie |
| MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO ₂ ou produit chimique en poudre | CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ | TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet Sans objet |
| PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établis | | DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet |
| INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Aucune | | |
| RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Aucun connu | | |

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ**

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce produit

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Entraîne une irritation des yeux accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et gonflement.

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure : nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

CONTACT AVEC LA PEAU : Entraîne une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et gonflement.

INHALATION : Respirer des vapeurs ou du brouillard risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Non établis

Propriété irritante

Risque de provoquer une irritation de la peau et des yeux

Sensibilité au produit

Non disponible

Cancérogénicité

Non

Effets toxiques sur la reproduction

Non disponibles

Tératogénicité

Non disponible

Mutagénicité

Non disponible

Effets toxiques synergiques

Non disponibles

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE :

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II. (N95 ou plus grand avec la cartouche de vapeur organique a recommandé)

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petites quantités peuvent être évacuées dans un égout sanitaire. Des quantités plus importantes doivent, par contre, être ramassées à l'aide d'un matériau absorbant inerte et évacuées conformément aux réglementations en vigueur.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter respirer le brouillard du produit. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49 °C (120 °F). Conserver hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Aucun

Produits de nettoyage, liquide, n.s.a.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer à la eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement sauf indication contraire de la part d'un médecin ou d'un centre antipoison. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation respiratoire ou d'étourdissement, amener à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

AQUEOUS NB

DATE D'ÉMISSION Juin 1, 2015

REPLACE Mars 7, 2011

APPROVÉ PAR Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMERO DE TÉLÉPHONE 800/537-8990